

N° ADHÉRENT
_____
DATE D'INSCRIPTION
_____

FICHE D'ADHESION   
MUTATION   
MODIFICATION   
RENOUVELLEMENT

(Dans ce cas indiquer votre nom, N° d'adhérent, et modifier vos informations personnelles.)

**A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES et à renvoyer à votre Club accompagné du chèque de règlement à l'ordre du club.**

M.  Mme  
NOM et PRENOM \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE (Obligatoire) \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

LOCALITE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL /VILLE/ PAYS \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

TELEPHONE Mobile \_\_\_\_\_

TELEPHONE Domicile \_\_\_\_\_

TELEPHONE TRAVAIL \_\_\_\_\_

CHEF DE FAMILLE DU MEME CLUB ( Nom et N° d'adhérent ) \_\_\_\_\_

PERSONNE à prévenir en cas d'accident \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

- Cochez les activités pratiquées** (sans incidence sur l'assurance) :
- |  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Alpinisme         | <input type="checkbox"/> Escalade  | <input type="checkbox"/> Raquettes        | <input type="checkbox"/> Ski Parapente    |
| <input type="checkbox"/> Canyon            | <input type="checkbox"/> Marche Nordique                                     | <input type="checkbox"/> Ski Alpin        | <input type="checkbox"/> Vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Cascade de glace  | <input type="checkbox"/> Randonnée   | <input type="checkbox"/> Ski de Randonnée | <input type="checkbox"/> Via Ferrata      |
| <input type="checkbox"/> Ecole d' aventure | <input type="checkbox"/> Cycle Autonomie Escalade Falaises et Sites naturels |   |   |

- Comment avez-vous connu le club ?**
- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adhérent CAF        | <input type="checkbox"/> Presse écrite                 |
| <input type="checkbox"/> Salon/Manifestation | <input type="checkbox"/> Professionnels de la montagne |
| <input type="checkbox"/> Radio               | <input type="checkbox"/> Refuges                       |
| <input type="checkbox"/> Site Internet CAF   | <input type="checkbox"/> TV                            |
| <input type="checkbox"/> Autres : .....      | <input type="checkbox"/> Sans réponse                  |

**Autres Activités Club :**  .....  .....

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations des partenaires de la fédération, cochez ici

Désire s'abonner à :  La revue "La Montagne et Alpinisme" 20 euros

**Je m'inscris aux cours d'escalade suivants (cocher votre choix)**

**Cours à GLEIZÉ**

- Enfants du Primaire tous niveaux
- Collégiens débutants et 2ème année
- Adultes Initiation  Adultes cycle Autonomie falaise

*Lieux et Horaires au verso de la feuille, à compléter*

**Cours à ARNAS**

- Collégiens en 3ème
- Lycéens
- Groupe Terrain Aventure- Jeunes 16 à 22 ans

**REPRÉSENTANTS LÉGAUX DU LICENCIÉ MINEUR (il est indispensable de renseigner au moins un représentant)**

NOM et PRENOM Père (ou Tuteur) \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

TELEPHONE Domicile \_\_\_\_\_ TELEPHONE Mobile \_\_\_\_\_

NOM et PRENOM Mère \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

TELEPHONE Domicile \_\_\_\_\_ TELEPHONE Mobile \_\_\_\_\_

Je déclare avoir été dûment informé par la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne de l'intérêt de souscrire la couverture Assurance de Personne et Assistance facultative mise en place pour le compte des adhérents et figurant sur la notice d'information assurances dont j'ai pris connaissance. Celle ci couvre, les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer et comprend, dans les limites indiquées, les frais de recherche et de secours, l'assistance rapatriement.

En prenant l'assurance de personne, vous avez la possibilité de souscrire des extensions d'assurance « Monde entier » et/ou « Individuelle Accident Renforcée »

- J'accepte l'assurance de personne et assistance secours France Union européenne et Maroc plus de 25 ans ( 21€ )
- J'accepte l'assurance de personne et assistance secours France Union européenne et Maroc moins de 25ans (16€)
- Je refuse l'assurance de personne et assistance secours France Union européenne et Maroc. Une souscription différée est possible (sans frais au Club ou avec un 1€ de frais de gestion par extranet)

**Les assurances attachées à la licence prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 Octobre 2018 minuit**

Un **CERTIFICAT MEDICAL** de non-contre indication à la pratique des sports de montagne est à fournir obligatoirement avec la présente fiche, afin de valider la licence.  
( conformément à l'article L231-2 du code du sport )

DATE : \_\_\_\_\_

*Ce document fait l'objet d'un traitement informatique. Conformément à l'art. 27 de la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos nom, prénom et adresse peuvent être utilisés à des fins de prospections commerciales.*

SIGNATURE

Cadre réservé au club : Total \_\_\_\_\_ € Règlement : Chèque \_\_\_\_\_ Nb \_\_\_\_\_  
Espèces \_\_\_\_\_ Chèques vacances \_\_\_\_\_ PASS'Région \_\_\_\_\_

### Salle de l'ESCALE à ARNAS

- Cours Jeunes – Collégiens nés en 2003, le Samedi de 9h à 10h15
- Cours Jeunes – Lycéens – nés en 2002-2001-2000 - le Samedi de 10h15 à 11h30
- Groupe Jeunes 16 à 22 ans Terrain Aventure - Montagne - Sites naturels - Entraînement spécifique le Samedi de 11h à 12h30

### Salle ST ROCH à GLEIZÉ

- Cours jeunes nés en 2008-2007 - Enfants du Primaire - Vendredi 17h30 à 18h45
- Cours Jeunes nés en 2006-2005-2004 - Collégiens débutants et 2em année - Vendredi 18h45 à 20h

Les cours ont lieu à la salle de sport St Roch (complexe sportif), rue des Peupliers, à GLEIZE, ou à l'ESCALE, route de Longsard, à ARNAS, durant la période d'enseignement scolaire, hors vacances scolaires et indisponibilités diverses des gymnases. Après les vacances de Pâques, nous pouvons grimper à l'extérieur sur le site naturel d'escalade de BUISANTE, propriété du club, appelé aussi carrière de LIMAS, à proximité de VILLEFRANCHE.

## INSCRIPTIONS

### Permanences du club :

En juin et juillet de 20h30 à 22h le Jeudi - Office des Sports - Impasse Revin 69400 VILLEFRANCHE

A compter du 31 août et en septembre 2017, les permanences du jeudi au siège du club, sont ouvertes de 18h à 22h - Saisie immédiate des licences – Enregistrement aussi lors des Portes ouvertes du club (le vendredi 15 septembre à Gleizé et Samedi 16 à Arnas), et lors des créneaux horaires des vendredis et samedis à Gleizé ou Arnas

A partir d'octobre, les permanences du jeudi commencent à 20h30

### Modalités :

En cas de nombre insuffisant d'inscrits, le Club Alpin VILLEFRANCHE se réserve le droit de supprimer un cours.

Les présentations des cours, des stages, sont réalisées sur le site internet du club : <http://villefranche-sur-saone.ffcam.fr>

Pour les priorités, c'est l'ordre d'arrivée d'inscription, qui joue.

La signature du bulletin d'adhésion – bulletin remis lors du 1<sup>er</sup> contact avec le document autorisation parentale d'autorisation de sortie - signifie l'acceptation des règles de fonctionnement du club, statuts et règlement intérieur. Il est demandé un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports de montagne pour votre adhésion.

La licence CAF vous offre de nombreux avantages dans les magasins de sports (Voir le site internet) -

Les téléphones et adresses de messageries des intervenants pédagogiques sont distribués avec votre inscription

Pour correspondre avec le CAF VILLEFRANCHE : Tel : 04 74 62 04 59 – Mail : [villefranche-sur-saone@ffcam.fr](mailto:villefranche-sur-saone@ffcam.fr)

### Règlements acceptés :

Chèques Vacances, chèques bancaires (à l'ordre du Club Alpin VILLEFRANCHE) et espèces

Réduction 30 euros PASS'Région pour les lycéens

### Démarrage des cours :

Tous les cours débutent semaine 38, le vendredi 22 septembre 2017 et se terminent mi- juin 2018, avec l'organisation de la soirée Barbecue animation familiale, festive des grimpeurs, sauf avis contraire. Ils sont encadrés par un moniteur professionnel breveté d'état, assisté par un initiateur escalade breveté fédéral, ou d'un autre encadrant qualifié du club alpin.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (NOM et PRENOM) \_\_\_\_\_

Responsable légal(e) de l'adhérent mineur (NOM et PRENOM) \_\_\_\_\_

Autorise le moniteur d'escalade à prendre le cas échéant toutes les mesures ( traitement médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Autorise mon enfant à quitter seul le gymnase à la fin de séance.

Autorise mon enfant à quitter le gymnase à la fin de séance accompagné par:

NOM et PRENOM \_\_\_\_\_ téléphone \_\_\_\_\_

Je suis informé que je dois m'assurer de la présence effective d'un responsable dans la salle d'escalade avant de déposer mon enfant en début de séance.

Je prends note que les horaires de début de séance doivent être respectés pour le bon déroulement des cours.

Autorise la diffusion de photos de mon enfant, prises dans le cadre de sa pratique de l'escalade au sein du club. Le retrait ou la suspension de cette autorisation peut se faire à tout moment par simple courrier au secrétariat.

Refuse la diffusion de photos de mon enfant, prises dans le cadre de sa pratique de l'escalade au sein du club.

DATE: \_\_\_\_\_ SIGNATURE RESPONSABLE LEGAL